

CONSEIL INFORMATION SOUTIEN aux tuteurs familiaux

Vous envisagez une
mesure de protection
pour un proche ?

Vous êtes
désigné
tuteur ou
curateur
d'un
proche ?



Vous
souhaitez
être
conseillé,
informé
dans
l'exercice de
la mesure?

Venez aux "Cafés-tuteurs"
Séances d'information collective

"Cafés-tuteurs"



Des jeudis

De 9h30 à 11h30

A la Maison de Justice et du Droit

**Dates et inscription directement
auprès des MJD**

“ MJD de Chambéry / 04.79.72.38.37

“ MJD d'Albertville / 04.79.89.22.00

“ MJD de St Jean de Maurienne / 04.79.56.83.54

“ MJD d'Aix les Bains / 04.79.34.00.53